

DIX ANS DE PHYSIQUE DU LHC : EXPLORER DES MONDES INCONNUS

Il y a dix ans jour pour jour, le Grand collisionneur de hadrons débutait son programme de physique



(Image : CERN)

Le 30 mars 2010, **il y a 10 ans jour pour jour**, une bouteille de champagne fut brisée, au sens figuré, sur la proue du Grand collisionneur de hadrons (et plusieurs autres ont été débouchées au sens propre) : l'accélérateur phare du CERN se préparait à entreprendre un périple de tous les records, en produisant les premières collisions de protons à une énergie de **3,5 téraélectronvolts (TeV) par faisceau**, avec à la clé la promesse d'explorer d'étranges nouveaux mondes à la frontière des hautes énergies. Depuis, le plus grand

instrument scientifique jamais construit a permis aux scientifiques d'étudier divers phénomènes de physique, des travaux couronnés par la découverte du boson de Higgs en 2012.

Lire l'article [s \(<https://home.cern/news/series/lhc-physics-ten/lhc-physics-ten-entering-uncharted-waters>\)](https://home.cern/news/series/lhc-physics-ten/lhc-physics-ten-entering-uncharted-waters) sur cette page.

Achintya Rao

Dans ce numéro

Actualités	1
Dix ans de physique du LHC : explorer des mondes inconnus	1
Concours photos : « Background challenge », dévoilez votre bureau à domicile !	2
Le Service d'information scientifique s'organise contre l'isolement	2
#VersusVirus hackathon pour lutter contre le COVID-19	3
Un nouveau cours pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre au CERN	3
Une nouvelle génération de la plate-forme INSPIRE	4
Communications officielles	4
Annonces	6
Hommages	8



Published by:

CERN-1211 Geneva 23, Switzerland writing-team@cern.ch

Printed by: CERN Printshop

©2020 CERN-ISSN: **Printed version:** 2011-950X

Electronic Version: 2077-9518

CONCOURS PHOTOS : « BACKGROUND CHALLENGE », DÉVOILEZ VOTRE BUREAU À DOMICILE !

Soumettez vos meilleures photos sur le site web dédié, du 1er au 13 Avril



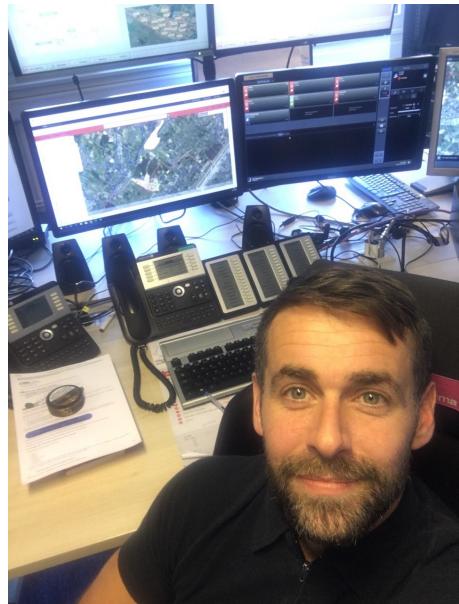
Ewa dans son nouveau bureau calme et paisible, dans le cadre du concours « Background challenge ». (Image : CERN)

À partir du 1er avril (il ne s'agit pas d'un poisson), vous pouvez soumettre un seul et unique selfie avec l'arrière-plan de votre bureau à domicile. Ce que vos collègues voient pendant les vidéoconférences, ou ce que vous essayez de leur cacher... Connectez-vous au site de la compétition. Créativité et inventivité seront appréciées. Si vous travaillez toujours sur un site du CERN, participez au concours en postant un selfie sur votre lieu de travail. Vous pourrez également accompagner votre image de quelques mots pour décrire votre environnement de travail ou votre vie professionnelle pendant cette étrange période.

Tout comme Ewa sur cette photo, votre nouveau bureau à la maison est peut-être animé. Grâce à la magie des appels vidéo, vos collègues ont un aperçu de votre nouvel environnement de travail, suscitant l'admiration, la perplexité ou l'hilarité. Vous avez envie de partager ces moments de vos vies confinées avec la communauté du CERN ? Participez au concours photos « Background Challenge » (le défi de l'arrière-plan).

Les inscriptions clôturent le lundi 13 avril. Vous pourrez ensuite voter pour votre photo favorite. Les heureux lauréats entrent dans la postérité avec un post sur les médias sociaux consacré à leur photo et gagneront un t-shirt du CERN.

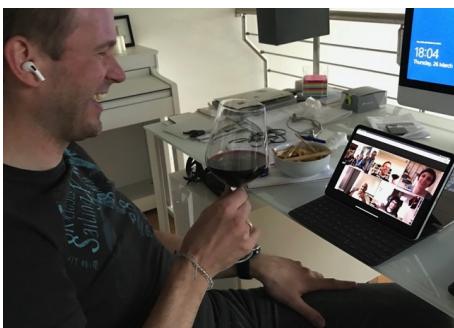
Rendez-vous sur le site web du concours. (<https://background-challenge.web.cern.ch/fr/>)



Mathieu, membre du Service de secours et du feu, en poste dans la salle de contrôle sécurité. (Image : CERN)

LE SERVICE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE S'ORGANISE CONTRE L'ISOLEMENT

Depuis leurs foyers, les membres du Service d'information scientifique continuent dans la mesure du possible d'assurer l'accès aux ressources bibliothécaires



Alex Kohls trinque avec ses collègues par vidéoconférence pendant la période de confinement. (Image : CERN)

Le télétravail (presque) généralisé apporte avec lui son lot de surprises et de défis. Pour y faire face, les différentes équipes

du CERN s'organisent. Dans le cadre de notre série d'articles, nous relaterons les méthodes et astuces de notre CERN en mode virtuel.

Nous commençons notre tour d'horizon par le Service d'information scientifique (SIS) et ses 35 membres répartis dans quatre sections du service (archives, bibliothèque, Inspire et OpenScience). Si la bibliothèque physique est fermée, toutes les requêtes liées aux ressources en ligne et à l'accès libre à la science sont traitées. Deux canaux ont été créés sur Mattermost pour traiter vos demandes à ce sujet, accessibles ici et ici. Ainsi, quasiment tout le personnel du service poursuit son travail, *business as usual*. L'équipe d'Inspire a notamment relevé le défi de lancer la nou-

velle version de la plateforme pendant cette période exceptionnelle, forte de ses nombreuses expériences de collaboration à distance. Même les ateliers du projet SCOAP3 (accès libre), impliquant des partenaires de la côte ouest des États-Unis jusqu'à la Chine, se sont déroulés sans accrocs. « *Avec un écran partagé entre la visioconférence et un logiciel de 'mind map', tout s'est déroulé à merveille* », soutient Alex Kohls, le chef du groupe SIS.

Alex Kohls est toutefois conscient des défis du télétravail pour lui et ses collègues. Tout d'abord celui, irrésoluble par l'informatique, de la structuration des journées de travail. Il est plus difficile, pour certains, de bien séparer vie professionnelle et vie privée quand les deux se déroulent en un même

lieu. Alex Kohls encourage l'autodiscipline et le dialogue pour éviter un empiètement qui peut s'avérer néfaste.

Le dialogue est par ailleurs capital pour faire face au danger le plus tangible, soit la perte de contact au sein de l'équipe : « *avant le début de la période de confinement, nous nous sommes demandés comment préserver au mieux l'esprit d'équipe et lutter contre l'isolement. Car les relations qui se développent dans les bureaux ne sont pas de natures uniquement professionnelles, ce sont avant tout des relations sociales* ». Alex Kohls ont mis à profit l'offre numérique – mattermost et visioconférences - pour maintenir les relations de

travail et se retrouver pour des moments de convivialité. L'apéritif entre collègues a ainsi pu être sauvé grâce à la magie du numérique.

Si vous souhaitez partager vos solutions pour le travail à distance, contactez nous : internal.communication@cern.ch

#VERSUSVIRUS HACKATHON POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19

Avec le CERN en mode sécurisé, vous pouvez contribuer de diverses façons aux efforts de lutte contre le COVID-19, notamment en participant au #VersusVirus hackathon



(Image : #versusvirus)

Le groupe d'étude mis en place pour coordonner la réponse du CERN à la pandémie de COVID-19 a été submergé de bonnes idées, qu'il s'agisse de mesures

pratiques que le CERN pourrait mettre en place pour contribuer à l'aide logistique au niveau local, ou le recours à des ressources telles que l'impression 3D ou l'infrastructure informatique pour faciliter la fourniture d'équipements de protection personnelle, pour les soins de base et pour la recherche. Dans les jours qui viennent, nous publierons sur le site web du CERN des informations sur toutes les initiatives auxquelles nous participons ; en attendant, nous pouvons tous participer dès à présent à un hackathon.

Le hackathon en ligne #VersusVirus est une initiative du gouvernement suisse qui

nous encourage à participer, quel que soit notre parcours. Il se déroulera sur 48 heures, du 3 au 5 avril. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 2 avril pour toutes les personnes qui souhaitent y participer. Mais attention, si vous souhaitez proposer un défi, vous avez jusqu'au 31 mars à 23 h 59 UTC pour le faire.

Les défis peuvent provenir de tous les domaines de la société et couvrir toute difficulté engendrée par la pandémie. Pour des informations détaillées en allemand, anglais, français et italien, rendez-vous sur <https://www.versusvirus.ch>.

UN NOUVEAU COURS POUR LUTTER CONTRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU CERN

Le 18 février 2020, le CERN a organisé une session de formation sur la manipulation des gaz fluorés, également appelés gaz F, dans les grandes expériences du LHC. La formation a été développée dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'impact des gaz à effet de serre au CERN, et pour poursuivre les efforts de limitation et d'atténuation de l'Organisation. Le CERN s'est fixé pour objectif de réduire de 33 % les émissions de gaz F des expériences LHC d'ici la fin 2024. Cela équivaut à une réduction globale de 28 % des émissions directes totales de gaz à effet de serre de l'Organisation.

Les grandes expériences LHC sont les principales cibles de la réduction des émis-

sions de gaz à effet de serre au CERN. Pour ce faire, l'Organisation s'appuie sur trois axes principaux. Le premier consiste à remplacer les gaz F par du CO₂ dans les systèmes de refroidissement des détecteurs. Le deuxième est l'optimisation des systèmes de recirculation des gaz F et des systèmes de distribution des gaz. Le troisième fait de la réparation continue des fuites une priorité.

La session de formation de février comportait deux parties : un cours théorique et un exercice pratique. La partie théorique a permis aux participants d'acquérir des connaissances de base sur les questions environnementales pertinentes, notamment le changement climatique, le pro-

tole de Kyoto et le cadre réglementaire européen et international. Elle comprenait également des informations spécifiques au CERN, telles que la manière de prévenir les émissions de gaz F des grandes expériences LHC. Dans le cadre de l'exercice pratique, les participants ont travaillé avec le gaz F et le réfrigérant R-134a, en toute sécurité, en apprenant comment transférer le gaz d'un système à l'autre tout en évitant les fuites, en utilisant notamment un équipement de détection des fuites.

La session était dirigée par un expert externe en gaz à effet de serre, et le groupe de protection de l'environnement du CERN était chargé de parler des gaz F utilisés au CERN d'un point de vue environnemental.

Cette formation est recommandée à tous ceux et celles qui travaillent avec des gaz F lors des expériences du CERN. Pour plus d'informations et pour vous inscrire à ce cours, consultez le Learning Hub. La pro-

chaine session sera programmée dès que possible et dès qu'au moins huit personnes se seront inscrites.

Pour toute question sur l'utilisation des gaz à effet de serre au CERN, contactez environment.info@cern.ch.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE LA PLATEFORME INSPIRE

Un an après le lancement de la version bêta d'INSPIRE, une nouvelle plateforme INSPIRE, améliorée et enrichie, vient de sortir

INSPIRE est une plateforme d'information pour la communauté de la physique des hautes énergies, sur laquelle les chercheurs déposent et recherchent des informations scientifiques de qualité en physique des hautes énergies. La plateforme est le fruit d'une collaboration entre le CERN, DESY, le Fermilab, l'IHEP, l'IN2P3 et le SLAC. Le développement logiciel pour la nouvelle plateforme a été réalisé au CERN. Tous les partenaires contribuent, de façon coordonnée, au traitement des métadonnées et au fonctionnement journalier.

La nouvelle génération d'INSPIRE a été lancée le 30 mars. La plateforme, qui a été entièrement refaite, s'appuie sur des technologies de pointe. Parmi les nouvelles fonctionnalités, on peut citer la recherche intuitive, le filtrage facilité et les statistiques de citation interactives. Il s'agit d'une nouvelle étape importante pour le CERN, et pour ses partenaires de la collaboration INSPIRE, pour le bien de la communauté mondiale de la physique des hautes énergies.

Construit sur une architecture logicielle moderne et fiable, la nouvelle plateforme

INSPIRE maintient les fonctionnalités existantes, tout en proposant de nouvelles. La conception et l'amélioration d'INSPIRE s'appuient depuis toujours sur les retours d'information donnés par la communauté de la physique des hautes énergies ; avec la nouvelle plateforme, nous assurons un lien encore plus étroit, pour un outil en amélioration constante au service des utilisateurs.

Pour en savoir plus, reportez-vous au blog (<https://blog.inspirehep.net/2020/03/the-next-inspire-generation-is-here/>) d'INSPIRE (en anglais).

Communications officielles

EN CAS DE SYMPTÔMES OU DE TEST POSITIF AU COVID-19

Les membres du personnel du CERN qui, soit ont fait l'objet d'un test positif au COVID-19, soit sont des cas suspects (c'est-à-dire qu'ils ont des symptômes semblables au COVID-19, mais n'ont pas été testés), sont priés d'informer

le Service médical en envoyant un message à medical.service@cern.ch.

Les informations sur les mesures et recommandations du CERN liées à la pandé-

mie COVID-19 sont disponibles sur la page HSE dédiée.

Le Service médical

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE DU CERN (CHIS) : SOUMISSION ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT À COMPTER DU 1ER AVRIL 2020

Comme annoncé dans la Communication officielle du 28 mars 2020, le nouveau Règlement du Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) entre en vigueur le 1^{er} avril 2020.

Nous vous informons qu'à partir de cette date, vous aurez (en plus de la soumission papier) la possibilité de soumettre vos demandes de remboursement à notre Tiers-Administrateur UNIQA **par voie élec-**

tronique. Les demandes de remboursement devront être accompagnées des documents justificatifs habituels (factures, ordonnances, preuves de paiement, etc.) et

vous devrez conserver les documents originaux pendant deux ans.

UNIQA met en place un nouveau portail web (myUNIQA) qui vous permettra de soumettre vos demandes de remboursement en toute sécurité et simplicité. Pour ceux d'entre vous qui utilisent déjà

l'extranet d'UNIQA, un message vous invitant à activer votre accès à myUNIQA vous sera prochainement envoyé. Pour les autres, vous pourrez créer votre compte directement sur myUNIQA à l'aide de votre numéro d'assuré et de votre date de naissance.

Une vidéo vous expliquant comment l'utiliser sera prochainement disponible sur le site internet du CHIS : <https://chis.cern.fr>.

Nous vous encourageons à consulter fréquemment ce site qui contient beaucoup d'informations utiles.

SÉANCE D'INFORMATION SUR LE RETRAIT DU ROYAUME-UNI DE L'UNION EUROPÉENNE (BREXIT) REPORTÉE

La séance d'information publique sur le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit), qui devait se tenir le 30 mars 2020, a été reportée à une date ultérieure.

Nous vous informerons de la nouvelle date en temps voulu.

Service des Relations avec les pays-hôtes
relations.secretariat@cern.ch

En vous remerciant pour votre compréhension.

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE DU CERN (CHIS) : NOUVEAU RÈGLEMENT À COMPTER DU 1ER AVRIL 2020

Le nouveau Règlement du Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS) entrera en vigueur au 1^{er} avril 2020.

Les principaux changements sont les suivants (les articles correspondants du Règlement sont indiqués entre crochets) :

Changement affectant l'affiliation des Membres post-obligatoires :

La personne demandant son affiliation en tant que Membre post-obligatoire doit s'assurer que cette affiliation est compatible avec ses obligations légales dans le pays de résidence ou de travail [III 2.02 al. 2].

Changement affectant la poursuite de l'affiliation des Membres volontaires :

À compter du 1^{er} avril 2020, la continuation de l'affiliation volontaire sera possible à condition d'être au bénéfice d'un contrat d'association valide avec le CERN (ceci en plus d'une carte de légitimation – exigence actuelle) [III 3.02].

Changement affectant les Membres subsidiaires :

- Les membres subsidiaires qui cessent de remplir les conditions

pour être reconnus membres de la famille du membre principal concerné seront désormais affiliés jusqu'au dernier jour du mois qui suit celui au cours duquel l'Organisation prend la décision correspondante [IV 1.01bis]. Ainsi, par exemple, si l'Organisation décide le 13 novembre 2020 qu'un enfant n'est plus à charge et ce rétroactivement au 28 juin 2020 (la nature exacte de l'enseignement n'ayant été établie qu'au début novembre 2020), cet enfant restera affilié au CHIS en tant que membre subsidiaire jusqu'au 31 décembre 2020.

- Pour être reconnue adéquate, l'assurance maladie d'un(e) conjoint(e) doit le(la) couvrir pendant toute la durée de sa résidence dans l'État correspondant [IV 1.03]. Ceci était déjà la pratique constante en la matière.
- Les cotisations complémentaires sont dues même si le conjoint n'utilise pas le CHIS comme assurance primaire [IV 1.05]. Ceci était déjà la pratique constante en la matière.

Changement sur les déclarations de famille :

- En cas de déclaration tardive d'un changement dans la composition de la famille, le paiement de cotisations arriérées pourra ne pas être requis si des circonstances en-dehors du contrôle du membre principal concerné sont reconnues [IV 2.01bis].

Changement concernant les demandes de remboursement :

- En cas de décès du membre principal, le délai pour soumettre une demande de remboursement est dorénavant prolongé de 180 jours calendaires [VI 1.01].
- L'authenticité des documents soumis (y compris les montants) et le fait que les paiements correspondants ont été effectués sera maintenant certifiée par la simple signature de la demande de remboursement papier ou sa soumission électronique par le membre concerné. De plus, pour ces dernières, les membres devront conserver les documents originaux pendant deux ans. Ceci est conforme avec la pratique des assureurs ayant introduit la possibilité de soumettre des documents électroniques [VI 1.01bis et VI 1.02].
- Le niveau de détail concernant les soins qui sera maintenant exigé sur

les factures sera celui qui est habituellement requis dans l'État où les soins ont été prodigué [VI 1.03]. Cependant, le Tiers-administrateur

pourra toujours demander des informations complémentaires au fournisseur de soins (voir l'Art. VI 2.01).

Régime d'assurance maladie du CERN (CHIS)
<https://chis.cern/>

ANNONCES

ALERTE HEBDOMADAIRE POUR LE BULLETIN POUR LA COMMUNAUTÉ DU CERN

Afin de mieux vous tenir informés pendant le stade 3 de la pandémie COVID-19, nous vous enverrons une alerte hebdomadaire.

Nous vous rappelons que les actualités sont publiées régulièrement sur la page de la Communauté du CERN.

Bonne lecture,

L'équipe de communication interne

DISPONIBILITÉ DES SERVICES DU CERN

Le tableau de bord des services disponibles pendant la période du stade 3 de la pandémie de COVID-19 est disponible sur la page dédiée du Portail des services (<https://cern.service-now.com/service-portal/covid-19-service-availability.do>).

Des informations plus spécifiques des services fournis par HSE et SMB pendant le stade 3 sont publiées sur les pages de ces départements, ici pour HSE (<https://hse.cern/content/hse-services-during-covid-19>) et ici pour

SMB (<https://smb-dep.web.cern.ch/fr/content/services-availability-covid-19>).

Merci de votre compréhension,

Le groupe mis en place en réponse au COVID-19

PUISEZ DANS LES RESSOURCES DU CERN #1

La communauté du CERN ne manque pas de ressources, et c'est le moment d'en profiter !

La communauté du CERN ne manque pas de ressources, et c'est le moment d'en profiter ! Voici quelques idées d'activités pour se détendre, s'informer ou se former pendant le confinement.

- Certains clubs du CERN se sont organisés pour pouvoir poursuivre leurs activités en ligne malgré la « distance sociale ». Notez que ces activités sont ouvertes à toutes et à tous, membres des clubs ou non.
- L'équipe de la communication locale vous propose une sélection des

conférences et débats du Globe de la science et de l'innovation les plus marquants des trois dernières années.

- Pourquoi ne pas en profiter pour se former à la sécurité en suivant l'un (ou plusieurs !) des quelque 50 cours en ligne disponibles sur le Learning Hub ? Ces cours ont été développés par les experts en sécurité de l'Unité HSE, en collaboration avec les spécialistes de chaque domaine et le service de formation à la sécurité. Notez en outre que plusieurs cours

en ligne sur le sujet COVID-19 sont d'ores et déjà disponibles.

- Et n'oubliez pas toutes les nouvelles ressources mises en ligne par l'équipe de formation et développement.

Si vous souhaitez partager des ressources CERN ou faire part d'une initiative, n'hésitez pas à nous écrire à writing-team@cern.ch.

ACCÈS ÉLARGI AUX REVUES ET AUX LIVRES EN LIGNE PENDANT LE STADE 3

L'équipe de la bibliothèque fournira désormais ses services à distance suite à la fermeture du CERN, due à la pandémie de COVID-19. Ainsi, plus que jamais, nos utilisateurs dépendent des collections en ligne de la bibliothèque, disponibles sur CDS, ou tout autre moteur de recherche.

D'autre part, depuis le début de la pandémie, de plus en plus d'éditeurs ont décidé d'ouvrir une partie de leurs ressources aux universitaires et aux étudiants pour soutenir leur travail en ces temps difficiles. Grâce à ces initiatives, il est

possible à présent d'accéder à des collections en ligne outre celles auxquelles le CERN a souscrit. De nombreuses maisons d'édition participent à cet effort, notamment Cambridge University Press, Elsevier, Annual Reviews, OUP, JSTOR ou World Scientific, et nombre d'autres éditeurs pourraient leur emboîter le pas.

Vous trouverez sur cette page (<http://library.cern/online-resources-available-cern-users-during-covid-19-epidemics>) une liste des ressources en ligne à la disposition de la communauté du CERN.

Attention, certaines d'entre elles ne sont disponibles que pour une durée limitée, indiquée sur la liste des ressources. Bien entendu, elles sont toutes accessibles depuis l'extérieur du CERN, via le service EzProxy.

Si vous avez besoin d'un livre ou d'un article que vous n'arrivez pas à trouver, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse library.desk@cern.ch ou via Mattermost.

Bibliothèque du CERN

COVID-19 - PROCÉDURES POUR L'ENVOI ET LA RÉCEPTION DE COURRIER AU CERN

Pour l'envoi et la réception de courriers standard, merci de suivre la procédure habituelle. La collecte et la distribution du courrier dans les bureaux auront lieu une fois par semaine. (Pour plus d'informations, voir : <https://cern.service-now.com/service-portal/function.do?name=mail-office>).

Pour l'envoi et la réception de courriers express ou recommandés, veuillez suivre cette nouvelle procédure :

– Envoi :

Après avoir fait votre demande d'envoi de courrier express ou recommandé via le Portail des services, veuillez déposer votre courrier dans le bac « EXPÉDITION » prévu à cet effet situé au Service Accueil et contrôle d'accès (bâtiment 55 – RDC, ouvert de 7h30 à 17h30). Le courrier sera collecté tous les matins par le Service du courrier.

Chaque courrier express ou recommandé doit être accompagné de son coupon d'envoi à imprimer lors du dépôt de la demande.

– Réception :

Le courrier express ou recommandé réceptionné sera déposé par le Service du courrier chaque matin dans le bac « RÉCEPTION » prévu à cet effet situé au Service Accueil et contrôle d'accès (bâtiment 55 – RDC, ouvert de 7h30 à 17h30). En cas de réception de courrier express ou recommandé à votre nom, vous serez informés par ticket suivant la procédure habituelle.

Le Service du courrier imprimera un coupon de réception pour chaque courrier réceptionné. Il vous sera demandé de signer ce coupon et de présenter une pièce d'identité lors du retrait de votre courrier express ou recommandé au bâtiment 55.

Transport de documents officiels et diplomatiques :

Le transport de documents officiels et diplomatiques aura lieu selon la procédure habituelle (pour ce faire, veuillez compléter le formulaire correspondant), mais notez que la plupart des services administratifs sont actuellement fermés.

Merci de votre compréhension.

Le Service du courrier (SMB-SIS)

Pour plus d'informations sur la disponibilité de tous les services SMB, rendez-vous sur : <https://smb-dep.web.cern.ch/en/content/services-availability-covid-19>.

COVID-19 - REPAS AU RESTAURANT N°1 AUX MEMBRES DU PERSONNEL TRAVAILLANT SUR LE DOMAINE

Le CERN offre les repas aux membres du personnel employés et associés travaillant sur le domaine

En raison des circonstances extraordinaires que constitue l'épidémie de COVID-19, la Direction du CERN a décidé d'offrir les repas à tous les membres du personnel employés et associés travaillant sur le domaine. Ce service sera assuré par le restaurant n°1 (bâtiment 501).

Vous pourrez, soit commander un repas à emporter, soit, pour le repas de midi uniquement, consommer votre repas au res-

taurant n°1. Le repas se composera des mets suivants :

- un plat du jour avec, soit deux garnitures, soit une garniture et une salade,
- un dessert,
- du pain.

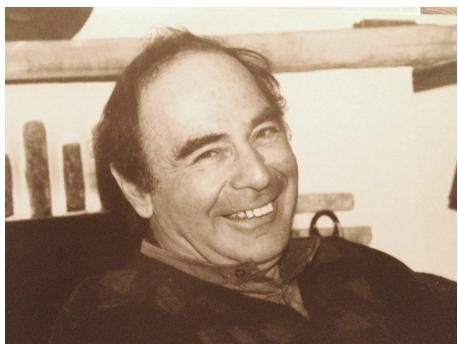
Veuillez noter que ce service n'est offert qu'aux membres du personnel employés

(MPE) et aux membres du personnel associés (MPA).

Pour plus d'informations, et pour commander votre repas, rendez-vous sur : <https://cern.service-now.com/service-portal/report-ticket.do?name=covid-meal-request&se=cern-catering>. Attention : votre commande doit être passée au plus tard à 6 h le jour même.

Hommages

ROBERT KLAISCH (1932 - 2020)



(Image : famille Klapisch)

Robert Klapisch est parti le 21 mars 2020, plongeant tous ceux qui l'ont connu et apprécié dans une grande tristesse. Nos pensées vont à sa famille, en particulier à ses trois enfants, Coline, Cédric et Marianne.

Infatigable travailleur, Robert était passionné non seulement de physique fondamentale, couvrant la physique nucléaire et la physique des particules, mais encore prêtait-il une oreille attentive à tout développement scientifique innovant. Son credo a toujours été : le progrès par la science. Quand un objectif avait été fixé, Robert mettait toute son énergie pour l'atteindre, avec une ligne de conduite bien définie, une grande force de conviction, un discours à l'enthousiasme communicatif et

une ténacité à toute épreuve. Les nombreuses facettes de sa personnalité faisaient de Robert un ami attachant et un collègue apprécié. Son histoire personnelle avait forgé son caractère : ouverture d'esprit et soutien à autrui, engagement, loyauté et joie de vivre qu'il a su si bien communiquer. Un bel exemple.

Robert est né le 26 décembre 1932 à Cachan. Il est entré au CNRS en 1956, dès sa sortie de l'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI). À l'Institut du radium, il se forme dans le domaine de la spectrométrie de masse et de la séparation isotopique de précision sous la direction de René Bernas, son mentor. Plus tard, Robert prend la direction du CSNSM (Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse) et en fait un centre d'excellence qui innove et produit des applications.

Avec son équipe, Robert Klapisch est un pionnier des recherches utilisant la spectroscopie de masse « en ligne », sur des faisceaux d'accélérateurs, notamment au Synchrotron à protons (PS) du CERN, puis à ISOLDE. Sur le tout nouveau séparateur d'isotope en ligne, l'équipe a également réalisé la toute première spectroscopie laser. Associée à la spectroscopie de masse,

cette technique permet de réaliser des études inédites sur les noyaux exotiques fugaces. Ces travaux leur permettent de réaliser des avancées importantes dans le domaine de l'astrophysique (nucléosynthèse des éléments légers rares) et de la physique nucléaire (noyaux exotiques). Ces techniques sont toujours utilisées à ISOLDE aujourd'hui.

Robert est nommé directeur de la recherche du CERN entre 1981 et 1987, période pendant laquelle le programme de recherche du collisionneur proton-antiproton bat son plein. Un programme consacré par la découverte des bosons intermédiaires W et Z en 1983 et l'attribution du prix Nobel de physique à Carlo Rubbia et Simon van der Meer l'année suivante. Pendant son mandat, Robert donne une impulsion décisive à l'étude de l'antimatière avec l'anneau d'antiprotons LEAR. Il lance également le programme de collisions d'ions lourds relativistes qui a mené à la découverte d'un nouvel état de la matière à hautes températures, le plasma quarks-gluons.

Après son retour en France, Robert participe au groupe mené par Carlo Rubbia qui mène des recherches sur une approche novatrice de production d'énergie nucléaire et de traitement des déchets par transmutation. Récemment encore, il a encouragé

des initiatives de transport de l'énergie électrique par câble supraconducteur.

En 2004, Robert fonde le cycle de conférences « Partager le Savoir » qui réunit au CERN de nombreux experts scientifiques des deux côtés de la Méditerranée. Ces conférences, dont la dernière s'est déroulée en 2019, traitent de très nombreux sujets allant de la fracture numérique à la satisfaction des besoins vitaux (eau, énergie, nourriture). Elles ont toujours rencontré un grand succès. Pour pérenniser ces actions, Robert crée en 2006 la « Fondation Partager le savoir » qu'il dirige pendant 15 ans et qui œuvre en faveur du développement durable des pays riverains de la Méditerranée et de l'Afrique par le transfert et le soutien de la connais-

sance scientifique. Grâce aux efforts de la Fondation et à ceux de Robert, des étudiants du Maroc et de Palestine intègrent les programmes d'étudiants techniques et de doctorants au CERN. Ces étudiants, de retour dans leurs pays, sont aujourd'hui assistants-professeurs et sont les meilleurs porte-paroles de la culture de collaboration internationale du CERN. Par ailleurs, dans l'idée de créer un lieu convivial d'échanges à SESAME, le centre international d'expérimentation avec la lumière synchrotron au Proche Orient, Robert a fortement œuvré pour que la Fondation y finance une cafétéria !

Au-delà de l'exceptionnel homme de sciences, Robert savait apprécier la vie. Il était friand de moments festifs, amateur de

bonne chère et de bons vins, en particulier le vin de Bourgogne dont il était un grand connaisseur et que nombre d'entre nous avons eu le plaisir de goûter lors de discussions animées autour de sujets scientifiques, politiques ou sociétaux. Robert était un homme généreux, sa porte était toujours grande ouverte. Il était un fin connaisseur de nombreux autres domaines, littérature, peinture, théâtre ou cinéma.

La meilleure façon de lui rendre hommage sera de perpétuer ses idéaux d'humanisme et de solidarité.

Ses amis et collègues du CERN et du CNRS